

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES

160 J

**FONDS DE LA SOCIÉTÉ SCOLAIRE DE SECOURS MUTUEL
DE PATRONAGE ET DE RETRAITE
DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
(1899- 1927)**

Répertoire numérique détaillé
établi par

Émeline MANGEL,
stagiaire master professionnel 1 « Métier des archives et technologies appliquées »,
Université de Picardie Jules Verne

sous la direction d'Isabelle CHAVE,
conservatrice du patrimoine,
directrice des Archives départementales des Vosges

Epinal, 2007

Introduction

Le fonds de la Société scolaire de secours mutuel de patronage et de retraite de Saint-Michel-sur-Meurthe est entré aux Archives départementales des Vosges dans le cadre d'une collecte le 15 mai 2007.

Il représente 0,10 mètre linéaire.

Les premières sociétés de secours mutuel, ancêtres de nos mutuelles, sont apparues au XVIII^e siècle. La Révolution de 1789, entraînant la fin de la liberté d'association avec la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, signe la fin de ces sociétés. Elles renaissent avec l'Empire. Elles seront légalisées par le décret du 22 mars 1852, qui octroie de nombreux avantages aux sociétés qui reçoivent l'approbation de l'État et acceptent son contrôle. C'est finalement la loi du 1^{er} avril 1898 qui permet l'essor de la mutualité en réduisant le contrôle étatique et en favorisant leur développement.

La création de la société scolaire de secours mutuel de patronage et de retraite de Saint-Michel-sur-Meurthe entre dans le cadre d'une volonté de solidarité. Celle-ci adhère à la convention mutualiste scolaire de Saint-Dié et regroupe les élèves et anciens élèves des écoles publiques des communes de Saint-Michel-sur-Meurthe, La Voivre, Nompatelize, La Bourgonce, La Salle et Saint-Remy. Elle est administrée par un conseil composé de dix-sept membres.

La société a pour but d'assurer aux sociétaires des indemnités journalières en cas de maladie, de leur établir un livret de retraite personnel, de créer un capital remboursable à leurs proches parents en cas de décès et de favoriser leur admission dans les sociétés approuvées de secours mutuel d'adultes.

Les membres participants doivent être âgés d'au moins 3 ans et peuvent faire partie de la société jusqu'à leur 25^e année, sous réserve du paiement de leurs cotisations hebdomadaires.

Progressivement, avec le développement des mutuelles actuelles, la société perd de son utilité et disparaît.

Le fonds est communicable selon les règles du *Code du patrimoine* (art. L.213-1).

Bibliographie et sources complémentaires

Bibliographie

DURAND (L.), *Des sociétés de secours mutuel rurales*, 1862 [Arch. dép. Vosges, BR 1639].

HOUIS (P.), *La Mutualité et les sociétés de secours mutuels*, 1907.

Sources complémentaires

Archives départementales des Vosges

J Fonds entrés par voie extraordinaire.

118 J Fonds de la société de secours mutuel des ouvriers de Plombières-les-Bains.

129 J Fonds de la société de prévoyance et de secours mutuel de Mirecourt.

151 J Fonds de la société de secours mutuel des sapeurs-pompiers de Mirecourt.

153 J Fonds de l'association fraternelle des anciens combattants de 1870 de Mirecourt.

X Assistance et prévoyance sociale. 1800-1940.

4 X Prévoyance sociale dans les Vosges.

Répertoire numérique détaillé

160 J 1	Livrets de sociétaires. <i>Classement par ordre alphabétique</i> 42 pièces	1899-1926
	Aubert (Marie Victorine)	
	Aubert (Rosa Léonide)	
	Aubert (Maurice)	
	Aubert (Juliette)	
	Bodaine (Lucie Marie)	
	Chaudron (Irma)	
	Chaunavel (Arthur Marcel Edouard)	
	Colin (Camille Adrien)	
	Colin (Paul Eugène)	
	Colin (Rose Marie Marguerite)	
	Franc (Maurice Ferdinand)	
	Gérard (Gilberte)	
	Gérard (Paul)	
	Gérard (Robert)	
	Hauville (Fridolin)	
	Houtmann (Marie Louise)	
	Houtmann (Gaston Marcel)	
	Houtmann (Henri)	
	Laxenaire (Marie Adrienne)	
	Remy (Aline)	
	Remy (Paul)	
	Remy (Marcel)	
	Richard (Berthe)	
	Richard (Gaston Alfred)	
	Richard (André)	
	Soulié (Firmin)	
	Thiriet (Marie Hortense)	
	Tisserand (Rosalie)	
	Tisserand (Robert Auguste)	
	Tisserand (Marguerite)	
	Tisserand (Paul Arthur)	
	Tisserand (Marie Emma)	
	Tisserand (Madeleine Jeanne Lucie)	
	Tisserand (Camille)	
	Villaume (Marie Mathilde)	
	Villaume (Louise)	
160 J 2	Livrets de pension. <i>Classement par ordre alphabétique.</i> 31 pièces	1901-1927
	Aubert (Marie Victorine)	
	Aubert (Juliette Marie)	

Aubert (Rosa Léonide)
Aubert (Marie Georgette Suzanne)
Bodaine (Madeleine)
Bodaine (Lucie Marie)
Colin (Rose Marie Marguerite)
Colin (Paul Eugène)
Gérard (Paul Charles Henri)
Gérard (Robert Henri Gustave)
Houtmann (Marie Louise Alice)
Houtmann (Gaston Marcel)
Houtmann (Henri)
Laxenaire (Marie Adrienne)
Remy (Aline Marie Marguerite)
Remy (Paul Ernest Joseph)
Remy (Marcel Émile)
Thiriet (Marie Hortense)
Tisserand (Marie Marguerite)
Tisserand (Robert Auguste)
Tisserand (Alice Maria Julienne)
Tisserand (Madeleine Jeanne Lucie)
Tisserand (Georges Lucien)
Tisserand (Édouard Gilbert)
Tisserand (Maurice Camille Félin)
Tisserand (Georgette Rosalie Henriette)
Tisserand (Emma Marie)
Villaume (Louise Marie Amélie)
Villaume (Marie Lucie)
Villaume (Marie Mathilde)

160 J 3

Bulletin de l'union mutualiste scolaire de Saint-Dié, organe trimestriel des sociétés scolaires de secours mutuel et de retraites de l'arrondissement.

3 pièces

1907-1908

Table des matières

Introduction	p. 2
Bibliographie et sources complémentaires	p. 3
Répertoire numérique détaillé	p. 4
Table des matières	p. 6